



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 3143

Texte de la question

DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE PASSEURS

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Pierre Decool. Monsieur le ministre de l'intérieur, fuyant la guerre et les persécutions, de nombreuses populations affluent massivement en Europe depuis des semaines. Face à ces réfugiés, un devoir moral nous incombe : celui de les accueillir avec bienveillance.

À ce moment du débat, il ne faut toutefois pas confondre réfugiés et migrants économiques.

En effet, monsieur le ministre, les migrants économiques n'ont nullement l'intention de s'installer en France, mais veulent avant tout rejoindre la Grande-Bretagne, où les conditions de travail paraissent plus ouvertes. C'est là tout le cœur du problème actuel : ils ne sont pas demandeurs d'asile.

En attendant de pouvoir traverser la Manche, ces migrants s'installent sur le littoral dunkerquois. La commune de Tétéghem, dans ma circonscription, et celle de Grande-Synthe sont particulièrement touchées par cet afflux massif. Les camps d'accueil sont saturés, les associations humanitaires débordées et les forces de police en nombre insuffisant pour gérer cette situation.

Les maires du littoral dunkerquois redoutent un « Calais bis », d'autant plus que les réseaux de passeurs se multiplient et se renforcent de jour en jour.

Les passeurs, esclavagistes des temps modernes, font régner la terreur dans les camps. Ils ne reculent devant rien pour tirer profit de toutes les situations. Ils se livrent à leurs trafics au grand jour et narguent, dans leurs voitures de luxe, les forces de police qui ne peuvent pas toujours intervenir, faute de preuves ou de moyens. Dans le Dunkerquois, les tensions suscitent un sentiment d'insécurité et de la peur.

Cette situation ne peut durer plus longtemps. Ces criminels ne doivent pas rester impunis.

Monsieur le ministre, vous l'aurez compris : si l'objectif à court terme est de réduire l'afflux de clandestins, il faut impérativement démanteler ces filières scélérates. Quelles mesures concrètes et fermes entendez-vous prendre afin d'éradiquer les réseaux de passeurs et les mettre hors d'état de nuire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, merci de cette question, pleine de justesse

en tout point des sujets qu'elle évoque. Je répondrai très précisément à chacune des interrogations que vous formulez.

Il est en effet absolument impératif de procéder au démantèlement de ces réseaux de passeurs. C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a souhaité que, dans le Calais, nous renforçons considérablement les moyens de la police nationale pour être efficaces dans ce démantèlement. Ce sont près de 500 policiers supplémentaires qui ont été affectés à Calais, précisément pour engager cette action de façon volontariste. Je vous donnerai des chiffres très précis : depuis le début de l'année 2015, nous avons procédé, en France, au démantèlement de 177 filières de passeurs, correspondant à 3 300 individus, dont une grande partie ont été présentés à la justice.

J'ai également souhaité que nous puissions procéder à des éloignements forcés à partir de Calais, mais également de Dunkerque car, ni à Calais ni à Dunkerque, ceux qui ne relèvent pas du statut de réfugié n'ont vocation à rester sur le sol national. Il est indispensable, si nous voulons envoyer un signal fort pour que la situation soit maîtrisée, que les passeurs ne puissent plus convaincre des migrants de venir en France, à Calais ou à Dunkerque, avec l'illusion qu'ils pourront passer.

Par ailleurs, j'ai demandé aux Britanniques, dans le cadre d'un accord franco-britannique, de bien vouloir contribuer à hauteur de 35 millions d'euros – ce qui n'est pas rien – au financement de la sécurisation des infrastructures de transport, car c'est aussi un signe adressé aux passeurs.

Pour ce qui concerne plus particulièrement Dunkerque, j'ai donné trois instructions et me rendrai prochainement dans cette ville.

Première instruction : faire en sorte que les moyens des forces soient confortés, pour leur permettre de faire le même travail qu'un Calais.

Deuxièmement : s'attaquer résolument, par des contrôles qui, à l'heure où je vous parle, se multiplient, aux filières de l'immigration irrégulière pour obtenir les mêmes résultats que partout en France.

Troisièmement : offrir l'asile à ceux qui relèvent de l'asile en France pour les dissuader de passer en Grande-Bretagne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3143

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 septembre 2015](#)